

Communauté de communes du Plateau de
Frasne Dugeon et du Val du Dugeon (CFD)

Scénarios de mise en œuvre de la compétence eau potable (EP)

20 mai 2019

	Pages
1. Les autorités gestionnaires de l'eau potable sur le territoire en 2017	3
2. Présentation des scénarios proposés pour la gestion de l'eau potable sur la CFD	4
3. La création d'un service communautaire d'eau potable	6

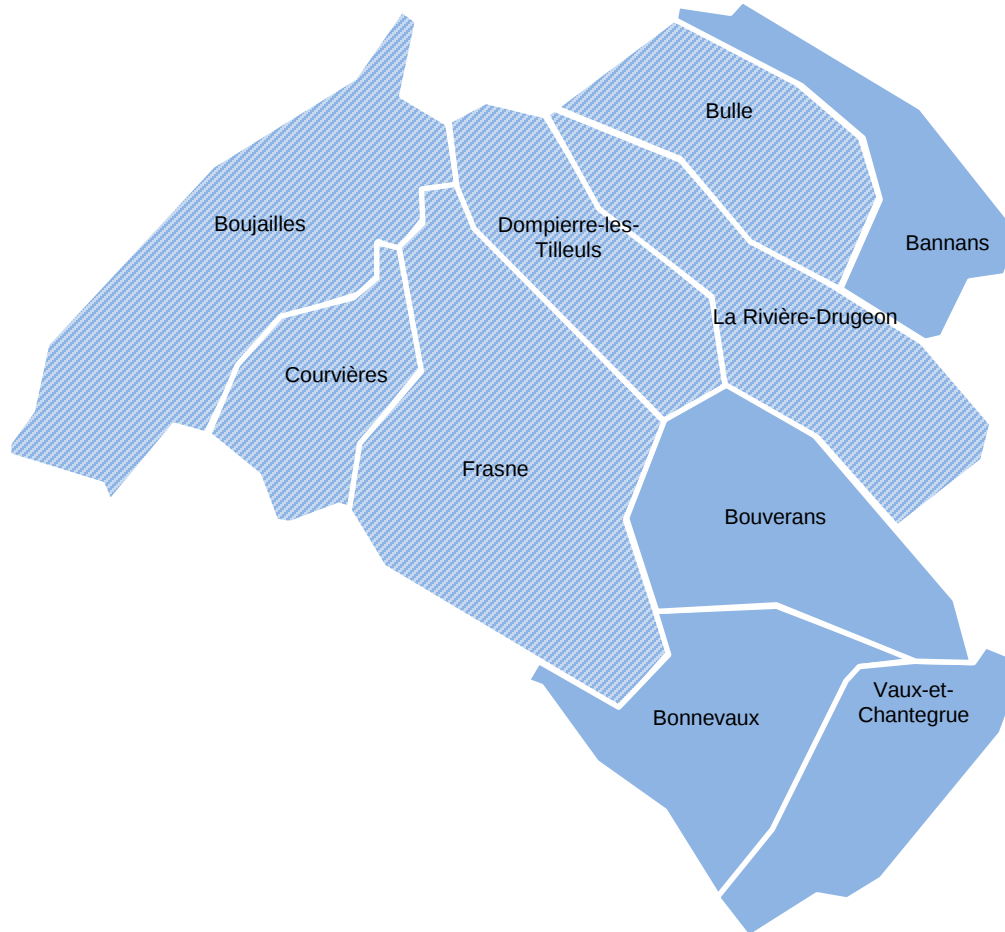
1 Les autorités gestionnaires de l'eau potable sur le territoire en 2018

Modes de gestion :

- régie
- affermage

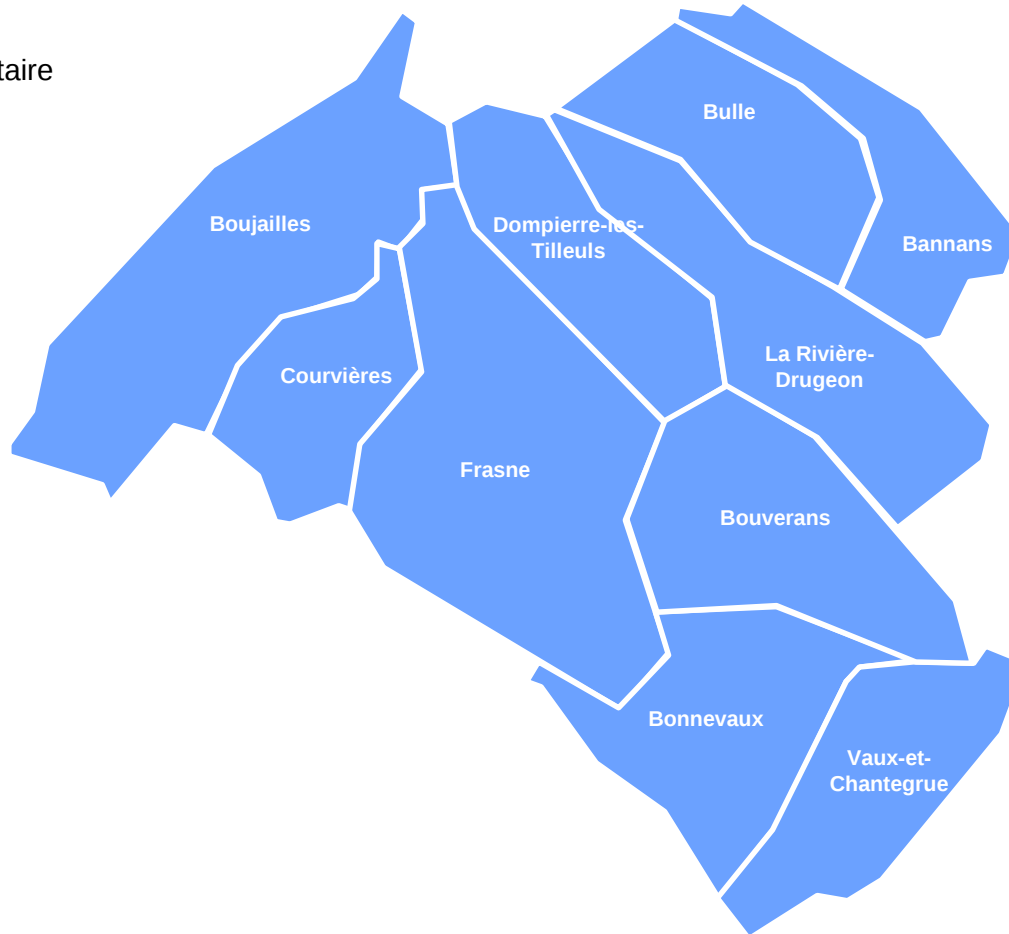
Gestion syndicale :

- SIE Vau les Aigues



2 Présentation du scénario pour la gestion de l'eau potable sur la CFD

 Régie communautaire



Le SIE Vau les Aigues est un syndicat intracommunautaire. De fait, en cas de transfert de compétence de l'EP à la CFD, le SIE Vau les Aigues sera dissous.

2 Présentation du scénario pour la gestion de l'eau potable sur la CFD

Données utilisées pour réaliser le scénario :

- **Les données techniques sont issues du travail réalisé par les services de la CFD et d'ARTELIA** sur la base des données communales et syndicales communiquées ;
- **Les données budgétaires sont issues des comptes administratifs et/ou comptes de gestion 2018 des budgets** dans lesquels figurent les données relatives à l'eau potable ;
- **Les données tarifaires sont issues, dans l'ordre prioritaire, des délibérations, des factures, des RAD/RPQS** qui ont été communiqués.

Limites constatées pour la réalisation des scénarios :

- **Fiabilité des imputations comptables constatées en 2018** (notamment sur le traitement comptable des redevances pollution perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau) ;
- **Difficultés à identifier les charges et ressources liées à l'eau potable** au sein des budgets mixtes Eau et Assainissement ;
- ...

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

- 4 grands scénarios sont proposés dénommés S0, S1, S2 et S3.

Le scénario S0 est l'agrégation des données recensées sans intégrer de nouveaux investissements.

- **Le nombre d'abonnés et les volumes facturés** proviennent des éléments communiqués par la CFD.
- **Les données budgétaires** ont été recensées à partir des **comptes administratifs et/ou des comptes de gestion 2018**.
- **Intégration d'une enveloppe de 112 K€/an pour les renouvellements d'investissements courants** (hypothèse prise en compte également pour les scénarios 1 à 3).
- **Prise en compte des Ventes des Eaux en Gros (VEG).**

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

- **Les 3 autres grands scénarios**, qui comprennent des investissements, autres que de strict renouvellement, **se déclinent**, selon leurs ordres de priorité et de la manière suivante, **en 6 « sous-scénarios »** :
 - **Scénario S1-1** en prenant en compte:
 - La priorité 1 de 2021 à 2026,
 - Aucun scénario de sécurisation n'est retenu,
 - La radiorelève/télérelève n'est pas adoptée.
 - **Scénario S1-2** en prenant en compte:
 - Les priorités 1 et 2 de 2021 à 2026,
 - Aucun scénario de sécurisation n'est retenu,
 - La radiorelève/télérelève n'est pas adoptée.
 - **Scénario S2-1** en prenant en compte:
 - La priorité 1 de 2021 à 2026,
 - La sécurisation de Bannans,
 - La sécurisation mutuelle de Bouverans et de Bonnevaux
 - La sécurisation de Vaux-et-Chantegrue
 - La radiorelève/télérelève n'est pas adoptée.

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

- **Scénario S2-2** en prenant en compte:
 - Les priorités 1 et 2 de 2021 à 2026,
 - La sécurisation de Bannans,
 - La sécurisation mutuelle de Bouverans et de Bonnevaux,
 - La sécurisation de Vaux-et-Chantegrue,
 - La radiorelève/télérelève n'est pas adoptée.
- **Scénario S3-1** en prenant en compte:
 - La priorité 1 de 2021 à 2026,
 - La sécurisation optimale de la CFD est retenue,
 - La radiorelève/télérelève est adoptée.
- **Scénario S3-2** en prenant en compte:
 - Les priorités 1 et 2 de 2021 à 2026,
 - La sécurisation optimale de la CFD,
 - La radiolève/télérelève est adoptée.

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants		86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	
Total charges (A)	650 618 €	750 500 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	585 500 €

Source : données fournies par la CFD

Le scénario S0 ne tient compte que des investissements de renouvellement dans la limite de 232 K€/an.(146 K€ + 86 K€)

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 585 500 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses de répartition prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	58 550 €	2 472	24 €
	Part variable	90%	526 950 €	509 449	1,03 €
TOTAL		100%	585 500 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario S0 :

(en € HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	24 €	1,03 €/m ³	1,23 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

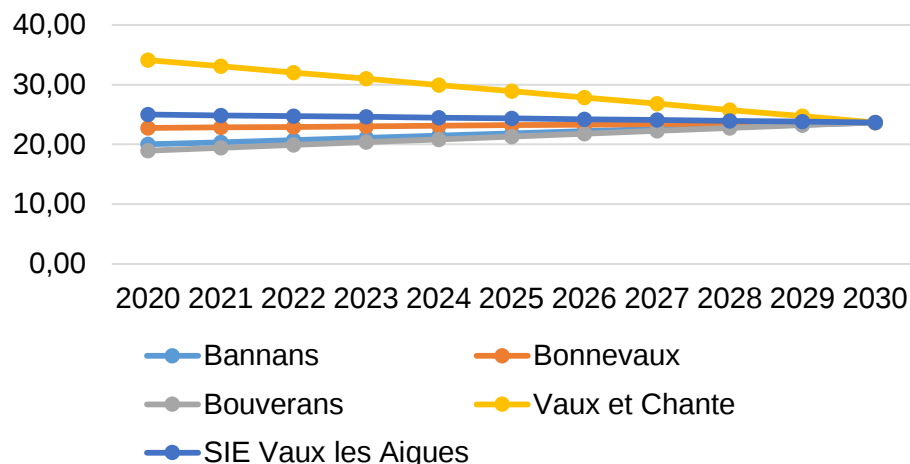
S2-2

S3-1

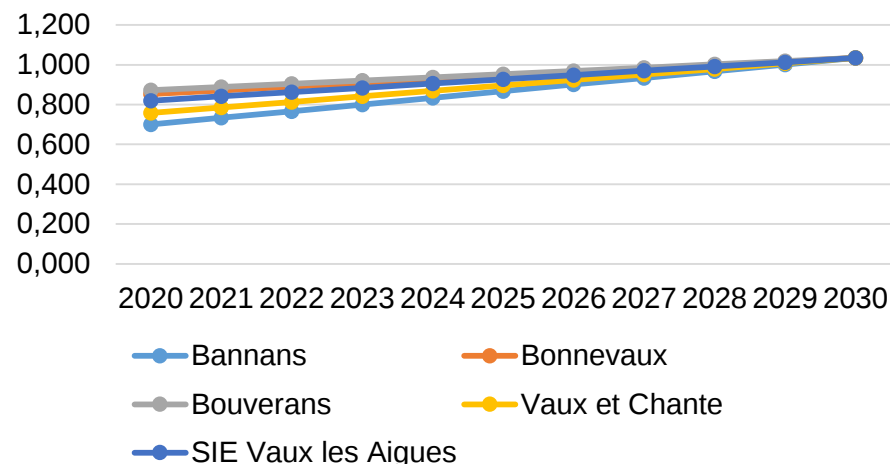
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	23,69	0,368528
Bonnevaux	22,75	23,69	0,093646
Bouverans	18,96	23,69	0,472793
Vaux et Chante	34,12	23,69	-1,04379
SIE Vaux les Aigues	25,00	23,69	-0,13147

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,03	0,033435
Bonnevaux	0,85	1,03	0,018127
Bouverans	0,87	1,03	0,016231
Vaux et Chante	0,76	1,03	0,027606
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,03	0,021435

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents. (Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia)

Scénario S1-1

ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS											
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
PRIORITE N°1											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	68 250 €	27 300 €	27 300 €	13 650 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement de compteurs	138 720 €	55 488 €	55 488 €	27 744 €							
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €	6 000 €									
ETUDES											
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
PRIORITE N°2											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	463 700 €			92 740 €	185 480 €	185 480 €					
Travaux sur les Réseaux	2 055 800 €			411 160 €	822 320 €	822 320 €					
Renouvellement de compteurs	67 680 €			13 536 €	27 072 €	27 072 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	285 750 €						57 150 €	57 150 €	57 150 €	57 150 €	57 150 €
Travaux sur les Réseaux	4 604 550 €						920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €
Renouvellement de compteurs	104 520 €						20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Optimisation à Bouverans	70 000 €									25 000 €	45 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	9 785 320 €	834 928 €	778 928 €	906 900 €	1 034 872 €	1 034 872 €	1 036 464 €	1 036 464 €	1 038 964 €	1 038 964 €	1 043 964 €

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	137 200 €
Total charges (A)	650 618 €	887 700 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	722 700 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S0 :

Emprunt de 1 830 320 € sur 15 ans au taux de 1,5% (investissements estimés par ARTELIA, sans subventions) soit des annuités de l'ordre de 137 200 €/an

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	-------------	------	------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 722 700 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	72 270 €	2 472	29 €
	Part variable	90%	650 430 €	509 449	1,28 €
TOTAL		100%	722 700 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario S1-1 :

(en € HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	29 €	1,28 €/m ³	1,52 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

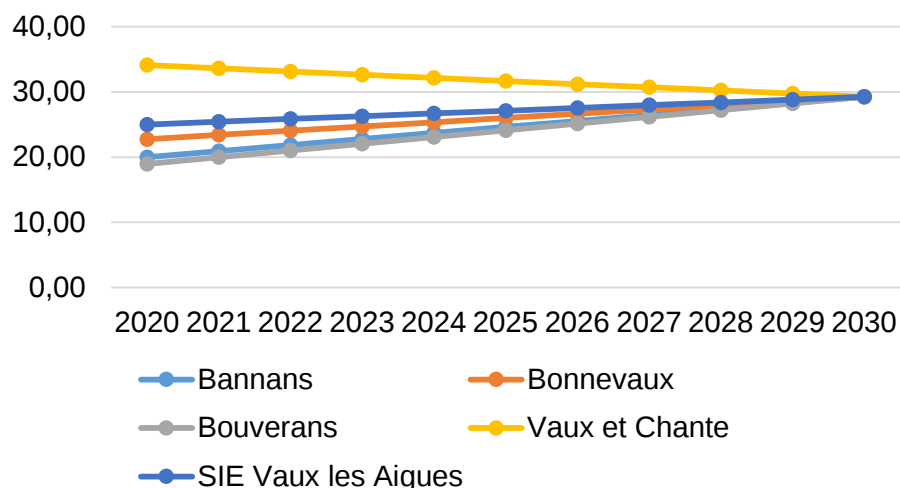
S2-2

S3-1

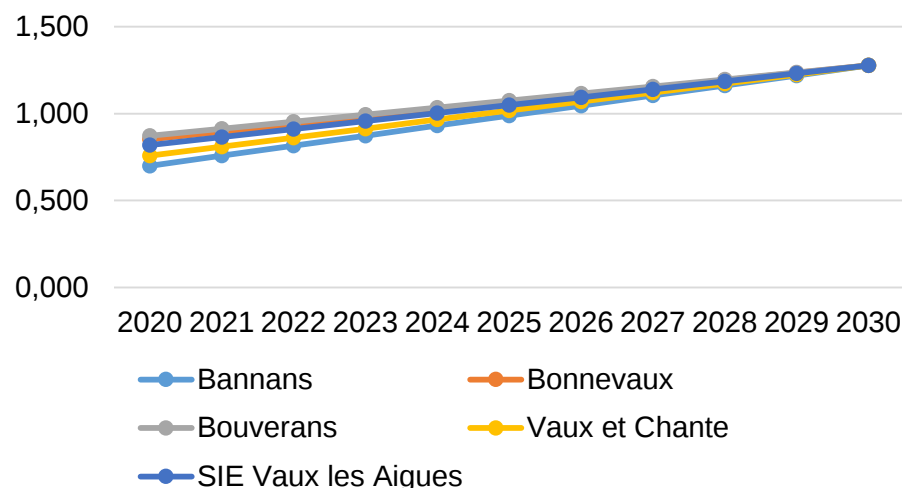
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	29,24	0,923544
Bonnevaux	22,75	29,24	0,648662
Bouverans	18,96	29,24	1,027809
Vaux et Chante	34,12	29,24	-0,48878
SIE Vaux les Aigues	25,00	29,24	0,423544

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,28	0,057673
Bonnevaux	0,85	1,28	0,042365
Bouverans	0,87	1,28	0,040469
Vaux et Chante	0,76	1,28	0,051844
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,28	0,045673

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents (*Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia*)

Scénario 1-2

ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS											
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
PRIORITE N°1											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	68 250 €	27 300 €	27 300 €	13 650 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement de compteurs	138 720 €	55 488 €	55 488 €	27 744 €							
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €	6 000 €									
ETUDES											
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
PRIORITE N°2											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	463 700 €			92 740 €	185 480 €	185 480 €					
Travaux sur les Réseaux	2 055 800 €			411 160 €	822 320 €	822 320 €					
Renouvellement de compteurs	67 680 €			13 536 €	27 072 €	27 072 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	285 750 €						57 150 €	57 150 €	57 150 €	57 150 €	57 150 €
Travaux sur les Réseaux	4 604 550 €						920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €
Renouvellement de compteurs	104 520 €						20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Optimisation à Bouverans	70 000 €									25 000 €	45 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	9 785 320 €	834 928 €	778 928 €	906 900 €	1 034 872 €	1 034 872 €	1 036 464 €	1 036 464 €	1 038 964 €	1 038 964 €	1 043 964 €

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	175 230 €
Total charges (A)	650 618 €	925 730 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	760 730 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S1-1:

Emprunt de 2 338 116 € sur 15 ans au taux de 1,5% (investissements estimés par ARTELIA, sans subventions) soit des annuités de l'ordre de 175 230 €/an

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	-------------	------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 760 730 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	76 073 €	2 472	31 €
	Part variable	90%	684 657 €	509 449	1,34 €
TOTAL		100%	760 730 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario S1-2 :

(en € HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	31 €	1,34 €/m ³	1,60 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

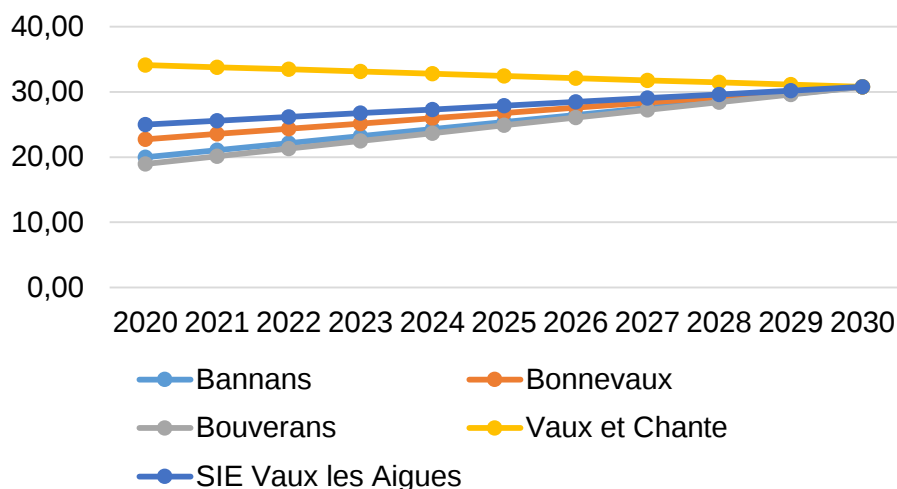
S2-2

S3-1

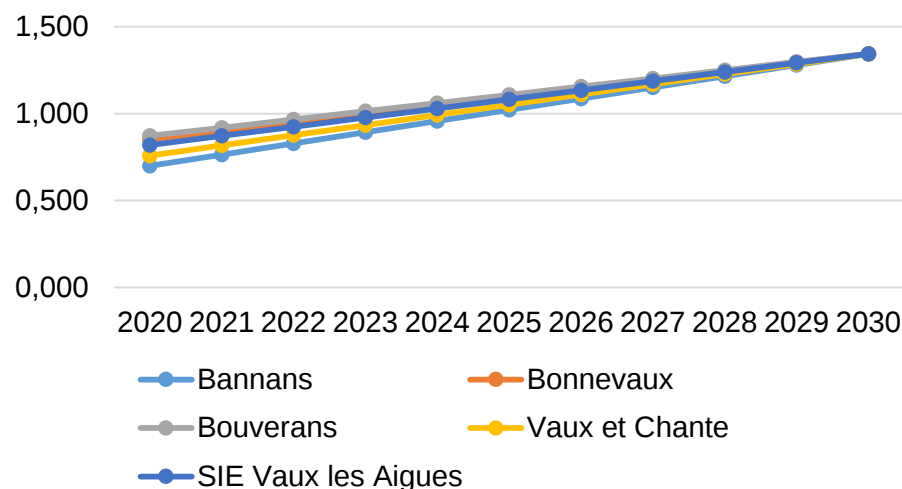
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	30,77	1,077387
Bonnevaux	22,75	30,77	0,802505
Bouverans	18,96	30,77	1,181652
Vaux et Chante	34,12	30,77	-0,334936
SIE Vaux les Aigues	25,00	30,77	0,577387

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,34	0,064392
Bonnevaux	0,85	1,34	0,049084
Bouverans	0,87	1,34	0,047188
Vaux et Chante	0,76	1,34	0,058562
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,34	0,052392

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents. (Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia)

Scénario 2-1

ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS											
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
PRIORITE N°1											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	60 050 €	24 020 €	24 020 €	12 010 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement de compteurs	138 720 €	55 488 €	55 488 €	27 744 €							
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €	6 000 €									
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux et Bouverans - Etape 1	480 000 €	240 000 €	240 000 €								
ETUDES											
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
PRIORITE N°2											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	366 900 €			73 380 €	146 760 €	146 760 €					
Travaux sur les Réseaux	2 055 800 €			411 160 €	822 320 €	822 320 €					
Renouvellement de compteurs	67 680 €			13 536 €	27 072 €	27 072 €					
Sécurisation de Bannans depuis Vau les Aigues	542 000 €			200 000 €	171 000 €	171 000 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	263 250 €						52 650 €	52 650 €	52 650 €	52 650 €	52 650 €
Travaux sur les Réseaux	4 604 550 €						920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €
Renouvellement de compteurs	104 520 €						20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Sécurisation de Vaux-et-Chantegrue depuis Bouverans	350 000 €						175 000 €	175 000 €			
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux et Bouverans - Etape 2	561 000 €								187 000 €	187 000 €	187 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	11 520 820 €	1 071 648 €	1 015 648 €	1 085 900 €	1 167 152 €	1 167 152 €	1 206 964 €	1 206 964 €	1 221 464 €	1 196 464 €	1 181 464 €

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	172 160 €
Total charges (A)	650 618 €	922 660 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	757 660 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S1-2 :

Emprunt de 2 297 120 € sur 15 ans au taux de 1,5% (investissements estimés par ARTELIA, sans subventions) soit des annuités de l'ordre de 172 160 €/an

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	-------------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 757 660 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	75 766 €	2 472	31 €
	Part variable	90%	681 894 €	509 449	1,34 €
	TOTAL	100%	757 660 €		

↑
Redevance usagers

Résultats du scénario S2-1 :

(€ HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	31 €	1,34 €/m³	1,59 €/m³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

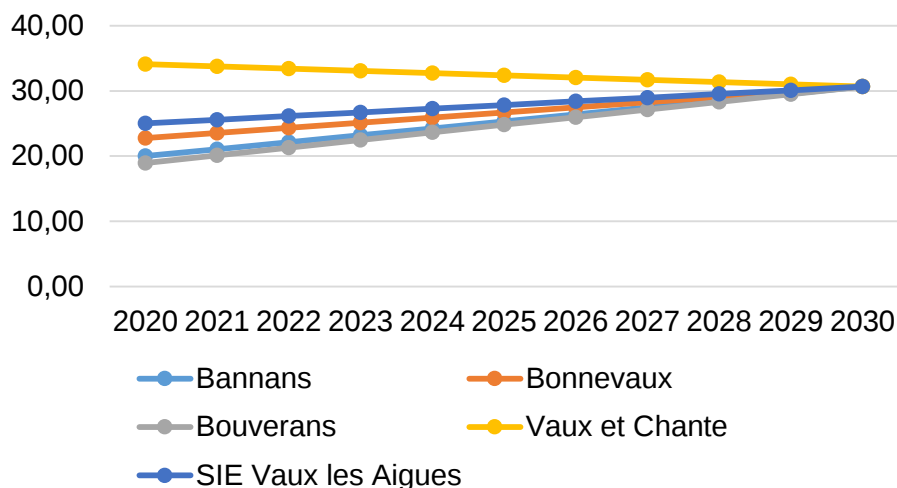
S2-2

S3-1

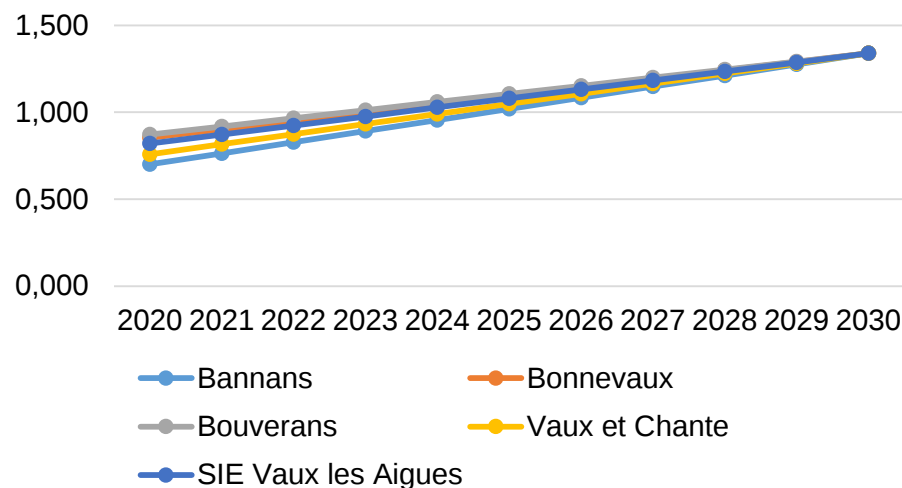
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	30,65	1,064968
Bonnevaux	22,75	30,65	0,790086
Bouverans	18,96	30,65	1,169233
Vaux et Chante	34,12	30,65	-0,34735
SIE Vaux les Aigues	25,00	30,65	0,564968

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,34	0,063849
Bonnevaux	0,85	1,34	0,048541
Bouverans	0,87	1,34	0,046646
Vaux et Chante	0,76	1,34	0,05802
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,34	0,051849

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents. (Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia)

Scénario 2-2

ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS											
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
PRIORITE N°1											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	60 050 €	24 020 €	24 020 €	12 010 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement de compteurs	138 720 €	55 488 €	55 488 €	27 744 €							
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €	6 000 €									
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux et Bouverans - Etape 1	480 000 €	240 000 €	240 000 €								
ETUDES											
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
PRIORITE N°2											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	366 900 €			73 380 €	146 760 €	146 760 €					
Travaux sur les Réseaux	2 055 800 €			411 160 €	822 320 €	822 320 €					
Renouvellement de compteurs	67 680 €			13 536 €	27 072 €	27 072 €					
Sécurisation de Bannans depuis Vau les Aigues	542 000 €			200 000 €	171 000 €	171 000 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	263 250 €						52 650 €	52 650 €	52 650 €	52 650 €	52 650 €
Travaux sur les Réseaux	4 604 550 €						920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €	920 910 €
Renouvellement de compteurs	104 520 €						20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €	20 904 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Sécurisation de Vaux-et-Chantegrue depuis Bouverans	350 000 €						175 000 €	175 000 €			
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux et Bouverans - Etape 2	561 000 €								187 000 €	187 000 €	187 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	11 520 820 €	1 071 648 €	1 015 648 €	1 085 900 €	1 167 152 €	1 167 152 €	1 206 964 €	1 206 964 €	1 221 464 €	1 196 464 €	1 181 464 €



3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	223 830 €
Total charges (A)	650 618 €	974 330 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	809 330 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S2-1:

Emprunt de 2 986 556 € sur 15 ans au taux de 1,5%
(investissements estimés par ARTELIA, sans subventions)
soit des annuités de l'ordre de 223 830 €/an

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 809 330 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre H.T.	Part fixe	10%	80 933 €	2 472	33 €
	Part variable	90%	728 397 €	509 449	1,43 €
TOTAL		100%	809 330 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario S2-2 :

(€ HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	33 €	1,43 €/m ³	1,70 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

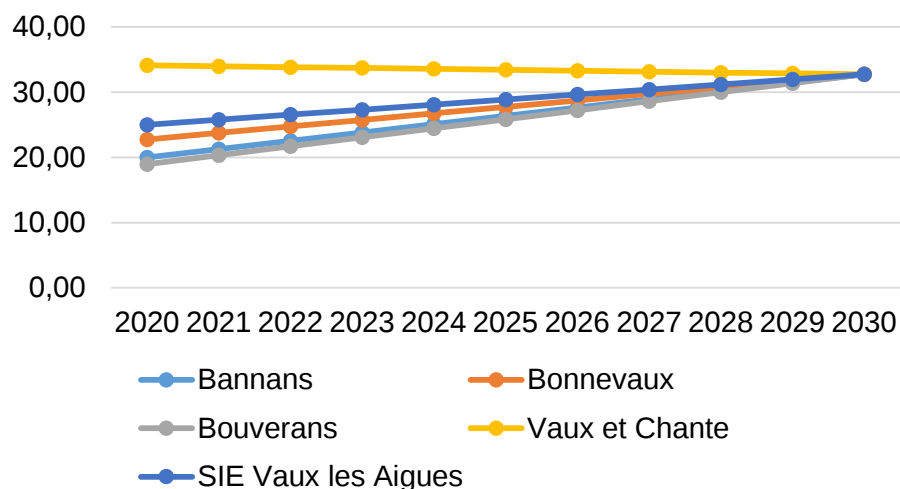
S2-2

S3-1

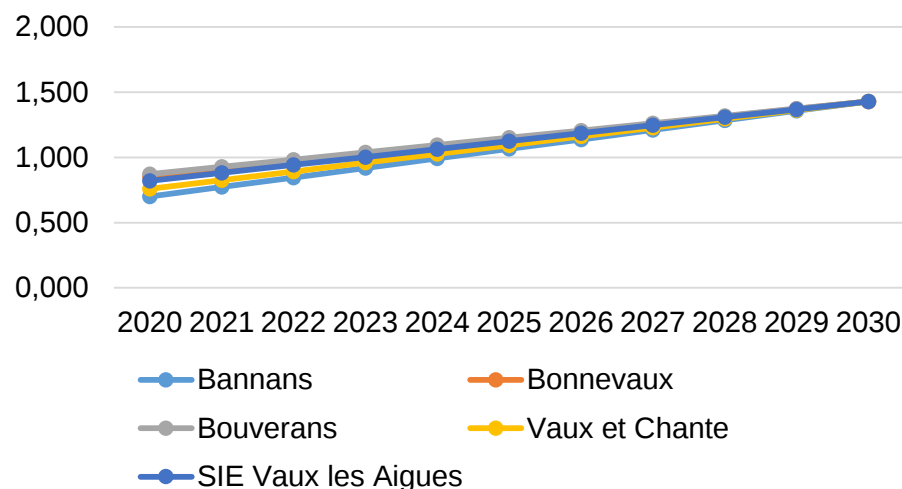
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	32,74	1,273989
Bonnevaux	22,75	32,74	0,999107
Bouverans	18,96	32,74	1,378254
Vaux et Chante	34,12	32,74	-0,13833
SIE Vaux les Aigues	25,00	32,74	0,773989

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,43	0,072977
Bonnevaux	0,85	1,43	0,057669
Bouverans	0,87	1,43	0,055774
Vaux et Chante	0,76	1,43	0,067148
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,43	0,060977

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents. (Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia)

Scénario 3-1

ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS											
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
PRIORITE N°1											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	106 050 €	42 420 €	42 420 €	21 210 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement des compteurs et passage à la radiorelève/télérelève	481 744 €	150 000 €	221 163 €	110 581 €							
Amélioration du traitement de l'eau à Vaux-et-Chantegrue	30 000 €	30 000 €									
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €		6 000 €								
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (30%)	1 612 110 €	644 844 €	644 844 €	322 422 €							
ETUDES											
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
PRIORITE N°2											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	308 500 €			61 700 €	123 400 €	123 400 €					
Travaux sur les Réseaux	2 060 600 €			412 120 €	824 240 €	824 240 €					
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (30%)	1 612 110 €			322 422 €	644 844 €	644 844 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	238 500 €						47 700 €	47 700 €	47 700 €	47 700 €	47 700 €
Travaux sur les Réseaux	4 599 750 €						919 950 €	919 950 €	919 950 €	919 950 €	919 950 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (40%)	2 149 480 €						600 000 €	600 000 €	600 000 €	349 480 €	
Sécurisation mutuelle des 3 communes et de Vau les Aigues	493 200 €									246 600 €	246 600 €
Sécurisation de Bannans depuis Vau les Aigues	539 000 €										539 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	16 157 394 €	1 613 404 €	1 610 567 €	1 598 525 €	1 592 484 €	1 592 484 €	1 605 150 €	1 605 150 €	1 607 650 €	1 578 730 €	1 753 250 €

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	288 860 €
Total charges (A)	650 618 €	1 039 360 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	874 360 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S2-2 :

Emprunt de 3 854 254 € sur 15 ans au taux de 1,5% (investissements estimés par ARTELIA, sans subventions) soit des annuités de l'ordre de 288 860 €/an.

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	-------------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 874 360 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	87 436 €	2 472	35 €
	Part variable	90%	786 924 €	509 449	1,54 €
TOTAL		100%	874 360 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario S3-1 :

(en € HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	35 €	1,54 €/m ³	1,84 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

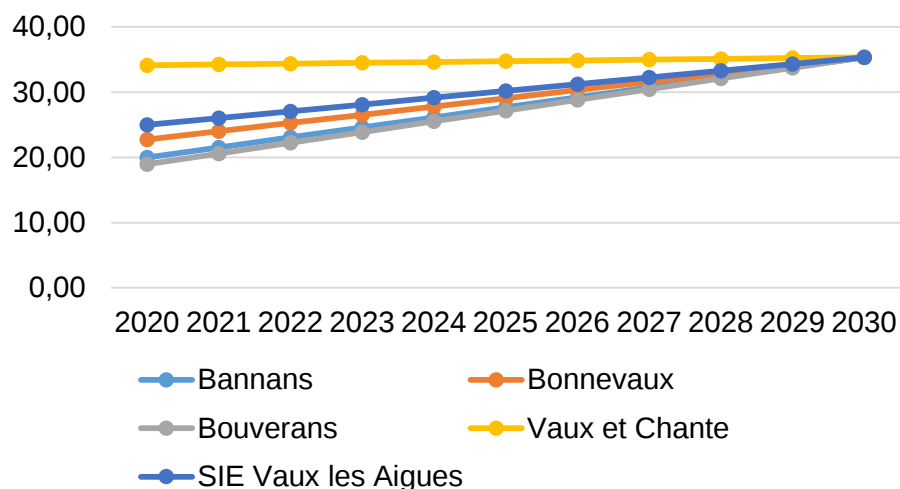
S2-2

S3-1

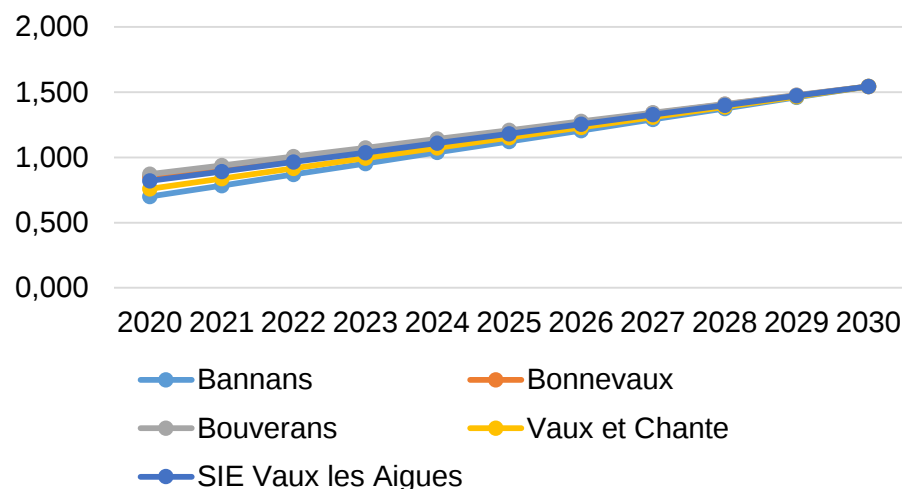
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	35,37	1,537055
Bonnevaux	22,75	35,37	1,262173
Bouverans	18,96	35,37	1,64132
Vaux et Chante	34,12	35,37	0,124733
SIE Vaux les Aigues	25,00	35,37	1,037055

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,54	0,084466
Bonnevaux	0,85	1,54	0,069158
Bouverans	0,87	1,54	0,067262
Vaux et Chante	0,76	1,54	0,078636
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,54	0,072466

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

Seules les hypothèses d'investissements de 2021 à 2026 sont prises en compte pour les scénarios 1 à 3 et les 6 sous-scénarios afférents. (Source : phase 4 du schéma directeur d'alimentation en eau potable d'Artelia)

Scénario 3-2

	ECHEANCIER DES TRAVAUX SUR 20 ANS										
Nature des Travaux	Coût (€ HT)	2021-2022	2023-2024	2025-2026	2027-2028	2029-2030	2031-2032	2033-2034	2035-2036	2037-2038	2039-2040
			PRIORITE N°1								
			TRAVAUX								
Travaux sur les Ouvrages	106 050 €	42 420 €	42 420 €	21 210 €							
Travaux sur les Réseaux	1 740 350 €	696 140 €	696 140 €	348 070 €							
Renouvellement des compteurs et passage à la radiorelève/télérelève	481 744 €	150 000 €	221 163 €	110 581 €							
Amélioration du traitement de l'eau à Vaux-et-Chantegrue	30 000 €	30 000 €									
Remplacement des branchements en Plomb (au nombre de 3)	6 000 €		6 000 €								
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (30%)	1 612 110 €	644 844 €	644 844 €	322 422 €							
			ETUDES								
Etude hydrogéologique pour Vau les Aigues	25 000 €	25 000 €									
Achevement de la procédure de DUP de La Cluzette	25 000 €	25 000 €									
			PRIORITE N°2								
			TRAVAUX								
Travaux sur les Ouvrages	308 500 €			61 700 €	123 400 €	123 400 €					
Travaux sur les Réseaux	2 060 600 €			412 120 €	824 240 €	824 240 €					
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (30%)	1 612 110 €			322 422 €	644 844 €	644 844 €					
PRIORITE N°3											
TRAVAUX											
Travaux sur les Ouvrages	238 500 €						47 700 €	47 700 €	47 700 €	47 700 €	47 700 €
Travaux sur les Réseaux	4 599 750 €						919 950 €	919 950 €	919 950 €	919 950 €	919 950 €
Optimisation à Courvières et Boujailles	75 000 €						37 500 €	37 500 €			
Optimisation à Bannans	40 000 €								40 000 €		
Optimisation à Bonnevaux	15 000 €									15 000 €	
Sécurisation mutuelle de Bonnevaux, Bouverans et Vaux (40%)	2 149 480 €						600 000 €	600 000 €	600 000 €	349 480 €	
Sécurisation mutuelle des 3 communes et de Vau les Aigues	493 200 €									246 600 €	246 600 €
Sécurisation de Bannans depuis Vau les Aigues	539 000 €										539 000 €
COÛT TOTAL DES TRAVAUX (€ HT)	16 157 394 €	1 613 404 €	1 610 567 €	1 598 525 €	1 592 484 €	1 592 484 €	1 605 150 €	1 605 150 €	1 607 650 €	1 578 730 €	1 753 250 €

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Equilibre charges/recettes de fonctionnement :

	Agrégation	Estimation régie cible
Nombre d'abonnés 2017 ou 2018	2 472	2 472
Volumes facturés (m³) 2017 ou 2018	509 449	509 449
Charges à caractère général (c/011)	141 598 €	146 000 €
Charges de personnel (c/012)	104 151 €	110 000 €
Atténuation de produits (c/014)	74 991 €	75 000 €
Charges de gestion courante (c/65)	14 972 €	15 000 €
Charges financières (c/66)	48 450 €	49 000 €
Charges exceptionnelles (c/67)	3 466 €	3 500 €
Dotations aux amortissements (c/042 net)	143 566 €	146 000 €
Remboursement du capital (c/1641)	119 423 €	120 000 €
Autofinancement des investissements courants	0 €	86 000 €
Nouveaux emprunts (annuités)	0 €	348 550 €
Total charges (A)	650 618 €	1 099 050 €
Produit des services (c/70)	717 470 €	
dont 70611 (redevance eau)	462 041 €	
dont 70111 vente d'eau en gros	90 774 €	90 000 €
dont redevance pollution d'origine domestique	80 657 €	
Dotations et participations (c/74)	35 000 €	
Produits de gestion courante (c/75)	18 000 €	
Produits financiers (c/76)	0 €	
Produits exceptionnels (c/77)	6 €	
Total recettes (B)	595 704 €	
(B) - (A)	-54 914 €	
Produit nécessaire à l'équilibre	575 627 €	934 050 €

Source : données fournies par la CFD

Ce qui change par rapport au S3-1 :

Emprunt de 4 650 496 € sur 15 ans au taux de 1,5% (investissements estimés par ARTELIA, sans subventions) soit des annuités de l'ordre de 348 550 €/an

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0	S1-1	S1-2	S2-1	S2-2	S3-1	S3-2
----	------	------	------	------	------	------

Estimation redevance eau potable (€ HT) :

Montant à recouvrir via la redevance usagers et permettant l'équilibre budgétaire : 934 050 €

Tarif d'équilibre :

Cette décomposition permet de tenir compte du mode de gestion. L'ensemble des communes de la CFD est exclusivement en régie.

Répartition part fixe / part variable ?

Hypothèses prises en compte sur la base du nombre d'abonnés (2017) pour la part fixe et des volumes facturés (2017) pour la part variable

		Répartition part fixe / part variable	Montant à répartir	Données physiques	Résultats
Tarif d'équilibre HT	Part fixe	10%	93 405 €	2 472	38 €
	Part variable	90%	840 645 €	509 449	1,65 €
TOTAL		100%	934 050 €		

Redevance usagers

Résultats du scénario :

(en € HT)	Part fixe	Part variable	Tarif 120 m ³
Tarif applicable aux communes en régie	38 €	1,65 €/m ³	1,96 €/m ³

3 La création d'un service communautaire d'eau potable

S0

S1-1

S1-2

S2-1

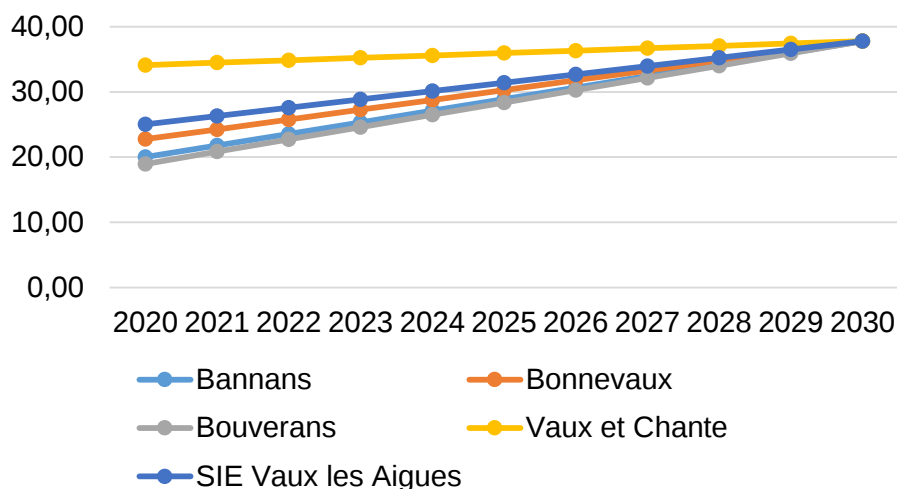
S2-2

S3-1

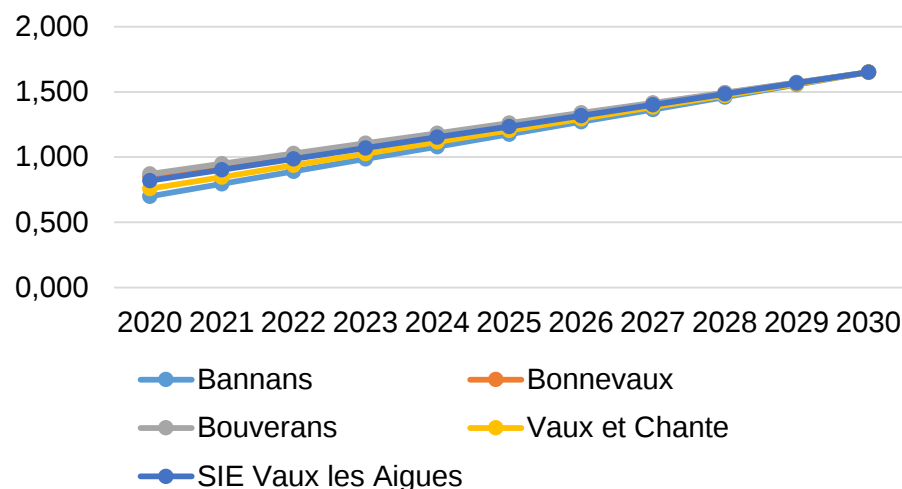
S3-2

Période de lissage sur 10 ans (€ HT) :

Evolution part fixe sur 10 ans (€ HT)



Evolution part variable sur 10 ans (€ HT)



Part fixe (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	20,00	37,79	1,778519
Bonnevaux	22,75	37,79	1,503638
Bouverans	18,96	37,79	1,882785
Vaux et Chante	34,12	37,79	0,366197
SIE Vaux les Aigues	25,00	37,79	1,278519

Part variable (€ HT)	Tarif actuel	Tarif cible	Variation annuelle
Bannans	0,70	1,65	0,095011
Bonnevaux	0,85	1,65	0,079703
Bouverans	0,87	1,65	0,077807
Vaux et Chante	0,76	1,65	0,089181
SIE Vaux les Aigues	0,82	1,65	0,083011